# Women’s Legal Education and Action Fund (LEAF)

# Fact Sheets

This publication was created as part of LEAF's Feminist Strategic Litigation (FSL) Project. The FSL Project examines the use and impact of feminist strategic litigation to help LEAF, feminists, and gender equality advocates more effectively combat systemic discrimination and oppression.

LEAF would like to thank the following individuals and groups:

* All of those who have been involved in LEAF's many years of advocacy
* Kat Owens, FSL Project Director, for research assistance
* Nicole Biros-Bolton, Legal Researcher, for creating this publication

The FSL Project is funded by Women and Gender Equality Canada.

Copyright 2020 Women's Legal Education and Action Fund (LEAF)

All rights reserved

**Fact Sheet: What is Feminist Strategic Litigation?**

Feminist Strategic litigation is not only about lawyers – victims, complainants, survivors, members of broader communities, community advocates, communications and media experts, educators, and many others bring critical lived experience and expertise to the table

Feminist strategic litigation is feminist lawyering on feminist issues with feminist goals.

1. Feminist lawyering

FSL brings intersectional feminist analysis into the courtroom so courts understand the broader context of cases, and how their decisions impact women and other marginalized groups.

This can be done through:

1. Centering lived experiences in litigation – recognizing the need to avoid gender essentialism (where analysis highlights gender but ignores race, class, sexual orientation, gender identity, and other elements of lived experience)
2. Providing legal arguments grounded in feminist theory
3. Presenting arguments grounded in an analysis of power issues
4. Bringing in a variety of voices to help shape a case, reflecting a broad array of experiences and expertise
5. Listening to the client’s story and elevating it before the court
6. Drawing on the lawyer’s own experience to help guide the litigation
7. On feminist issues

Feminist issues reflect the existence of institutionalized sexism or patriarchy – and FSL challenges that sexism or patriarchy.

An intersectional approach to FSL means that feminist issues must be informed by the interactions between other oppressive structures, including classism, racism, colonialism, ableism, heterosexism, and transphobia, and look to challenge those structures.

Examples of potential feminist issues include reproductive justice, sexual assault, gender-based violence, hate speech, discrimination, pay and employment equity, divorce/separation, and access to justice.

1. With feminist goals

Specific goals may differ case by case, but their broader aim should include working to end systemic sexism, patriarchy, and other oppressive structures.

Feminist goal-setting requires consistently examining our goals, and thinking about who our actions benefit, and who our actions may not benefit, or even harm. Our goals reflect our priorities – including who and what we value.

Strategic litigation requires involvement in a legal action or case. This could be through:

* Direct involvement as a party (e.g. an individual or organization brings a lawsuit, or a group of individuals participate in a class action)
* Intervention, where an individual, organization, or coalition participate and make arguments in a case but are not otherwise parties to the case

Feminist strategic litigation can be proactive or reactive.

* Proactive litigation involves identifying key issues, and developing or monitoring potential issues to address those key issues.
* Reactive litigation involves responding to cases or issues as they emerge.

Feminist strategic litigation can be offensive or defensive.

* Offensive litigation is used to achieve favourable policy change.
* Defensive litigation is used to preserve existing policy.

The decision *not*to engage in strategic litigation may be strategic itself! This could be:

* Because the time is not right for a particular case
* Because it is better to wait for a different factual situation before going to court
* To pursue another strategy to advance a goal (e.g. media campaigns, public awareness, law reform projects)

Sources: <https://www.leaf.ca/wp-content/uploads/2020/10/FSL-Fact-Sheet-Resources-Consulted.pdf>

**Fiche descriptive : Définition du litige stratégique féministe ?**

Le litige stratégique féministe est un type de litige stratégique.

Le litige stratégique féministe concerne le droit féministe, sur des questions féministes, avec des objectifs féministes.

* 1. Le droit féministe

Le projet LSF apporte une analyse féministe intersectionnelle dans la salle d'audience afin que les tribunaux comprennent le contexte plus large des affaires et en quoi leurs décisions influent sur les femmes et d'autres groupes marginalisés.

Cela peut signifier :

1. Se concentrer sur les expériences de vie : reconnaître la nécessité d'éviter l'essentialisme de genre (où l'analyse met en évidence le genre mais ignore la race, la classe, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle et d'autres éléments de l'expérience vécue)
2. Fournir des arguments juridiques fondés sur la théorie féministe
3. Présenter des arguments fondés sur une analyse des questions de pouvoir
4. Faire entendre une variété de voix pour aider à monter une affaire, reflétant un large éventail d'expériences et d'expertises
5. Écouter l’histoire du client et la présenter au tribunal
6. S'appuyer sur l’expérience personnelle de l'avocat afin d’orienter le litige

* 1. Sur les questions féministes

Les questions féministes reflètent l'existence d'un sexisme institutionnalisé ou d'un patriarcat, et le projet LSF les conteste.

Une approche intersectionnelle du LSF signifie que les questions féministes doivent être éclairées par les interactions entre des structures oppressives, y compris le classisme, le racisme, le colonialisme, le capacitisme, l'hétérosexisme et la transphobie, et chercher à remettre en question ces structures.

Les exemples de problèmes féministes éventuels comprennent la justice reproductive, les agressions sexuelles, la violence sexiste, les discours de haine, la discrimination, l'équité salariale et à l’emploi, le divorce / la séparation et l'accès à la justice.

* 1. Sur les objectifs féministes

Les objectifs spécifiques peuvent différer au cas par cas, mais leur objectif plus large doit inclure la lutte contre le sexisme systémique, le patriarcat et d'autres structures d’oppression.

La fixation d'objectifs féministes nécessite d'examiner constamment nos objectifs et de réfléchir à qui profite nos actions et à qui elles ne profitent pas, voire à qui elles peuvent nuire. Nos objectifs reflètent nos priorités, y compris les individus et les causes que nous valorisons.

Le litige stratégique féministe nécessite la participation à une action ou une affaire en justice. Par exemple :

* Participation directe en tant que partie civile (un individu ou une organisation intente un procès ou un groupe d'individus participe à un recours collectif)
* Intervention, lorsqu'un individu, une organisation ou une coalition participe et fait valoir des arguments dans une affaire, mais n’est pas partie civile

Le litige stratégique féministe peut être proactif ou réactif.

* Un litige proactif implique l'identification des problèmes principaux et leur issue ou le suivi des problèmes éventuels afin de résoudre les premiers.
* Le litige réactif consiste à répondre aux affaires ou aux problèmes au fur et à mesure qu'ils émergent.

Le litige stratégique féministe peut être offensif ou défensif.

* Les litiges offensifs sont utilisés pour obtenir un changement de politique favorable.
* Le litige défensif est utilisé pour préserver une politique existante.

La décision de ne pas s'engager dans un litige stratégique peut être elle-même stratégique ! Cela pourrait être :

* Parce que le moment n'est pas propice pour une affaire particulière
* Parce qu'il vaut mieux attendre une situation factuelle différente avant de saisir le tribunal
* Poursuivre une autre stratégie pour faire avancer un objectif (p. ex. Campagnes médiatiques, sensibilisation du public, projets de réforme législative)

Le litige stratégique a des objectifs qui vont au-delà de ceux de l'individu ou du groupe particulier qui porte l'affaire.

Le litige stratégique est avant-gardiste et nécessite une planification de la défense à toutes les étapes du litige, de l'élaboration du dossier à la réponse post-jugement.

Le litige stratégique s'inscrit dans un contexte social et politique plus important.

Les litiges stratégiques ne concernent pas seulement les avocats, les victimes, les plaignants, les survivants, les membres de communautés plus importantes, les défenseurs de la communauté, les experts en communication et en médias, les éducateurs et bien d'autres apportent une expérience et une expertise vitales essentielles.

Sources: <https://www.leaf.ca/wp-content/uploads/2020/10/FSL-Fact-Sheet-Resources-Consulted.pdf>